

Bulletin municipal 2024

Commune de
Guillonville





TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION PANNEAUPOCKET POUR RECEVOIR LES INFOS ET ALERTES DE VOTRE COMMUNE

Sans publicité | Gratuite | Aucune donnée personnelle



1

Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.



2

Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe.

3

PanneauPocket apparaît en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".

4

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de votre commune pour recevoir ses notifications en temps réel.

BONNE UTILISATION !

PanneauPocket est disponible depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".

© PanneauPocket

BULLETIN MUNICIPAL 2024

Directeur de la Publication : François COTTIN

Comité de rédaction : Guillaume CAVAL – François COTTIN –
Martial MOREAU – Cédric POULLAIN – Géraldine SOLER

Réalisation et mise en page : Géraldine SOLER

Photos page de couverture et dernière page : Géraldine SOLER

Impression : SO'CLEM - Ingré

Sommaire

<i>Le mot du maire</i>	<i>page 4</i>
<i>L'équipe municipale.....</i>	<i>page 5</i>
<i>Informations communales</i>	<i>page 6</i>
<i>Etat Civil.....</i>	<i>page 11</i>
<i>Le mot de la Gendarmerie</i>	<i>page 12</i>
<i>Permis de construire, demandes préalables</i>	<i>page 14</i>
<i>Guillonville et son blason.....</i>	<i>page 16</i>
<i>Nos investissements communaux.....</i>	<i>page 18</i>
<i>Coup de projecteur sur la fête de l'Agriculture.....</i>	<i>page 19</i>
<i>Flash-back sur l'année 2023.....</i>	<i>page 20</i>
<i>Les associations.....</i>	<i>page 25</i>
<i>Calendrier prévisionnel des manifestations 2024.....</i>	<i>page 28</i>
<i>Informations pratiques.....</i>	<i>page 29</i>

Le mot du Maire



À l'aube de cette année 2024 et, à mi-mandat dépassé, je regarde dans le rétroviseur et constate qu'avec l'ensemble du conseil municipal de beaux projets ont été réalisés mais, bien sûr, qu'il en reste encore quelques-uns dans les cartons que nous espérons faire aboutir par la suite.

Vous allez justement, en parcourant ce bulletin municipal, vous apercevoir que tout au long de cette année des travaux ont été réalisés :

Pour certains invisibles mais nécessaires (changement d'huisseries à la mairie, dans les logements communaux, ...). D'autres pour le confort et bien-être de tous comme les surpresseurs dans nos châteaux d'eau afin de porter la pression dans notre réseau d'alimentation de 1.2 bars à Pruneville et Bourneville, de 1.6 bars à Guillonville et Gaubert à 3 bars.

Des animations diverses et variées organisées soit par la mairie, soit par le comité d'animation, permettent de nous retrouver lors de rencontres ludiques (les jeux de la Beauce, le vide-grenier, les soirées Bar à vin et autres) ou de repas (14 juillet, repas des seniors et aînés très apprécié par les participants), et de rompre avec la solitude en passant un agréable moment avec ceux que nous connaissons depuis notre enfance : nous fréquentions ensemble, et ce n'est pas si loin, les mêmes bancs de nos écoles ! que de souvenirs refont surface lors de ces conversations.

Alors n'hésitez pas, profitons tous : les natifs de notre commune, celles et ceux devenus Guillonvilloises et Guillonvillois par adoption, de ces moments de joie et convivialité. Venez nombreux.

Je ne vais pas vous commenter les événements nationaux et internationaux que nous vivons tous. D'autres bien plus avertis que moi le font à longueur de journée dans les différents médias.

Je tiens bien évidemment à remercier l'ensemble du conseil municipal, nos agents administratif et techniques pour leur implication et application tout au long de l'année pour les différentes tâches qui leur incombent.

Il est maintenant temps pour moi de vous adresser avec sincérité et bienveillance à toutes, tous et ceux qui vous entourent, tous mes meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite pour cette nouvelle année 2024.

Votre Maire
François Cottin



L'équipe municipale



L'équipe municipale

François COTTIN, Maire
Martial MOREAU, 1^{er} adjoint
Cédric POULLAIN, 2^{ème} adjoint

Les conseillers :

Guillaume CAVAL
Corentin CHATEIGNER
Benoît GUILLAUMIN
Christophe LE CAPITAINE

Morgan LE POUL
Laura MONTAROU-MOREAU
Géraldine SOLER

Mairie

12 rue de la Mairie 28140 GUILLONVILLE

☎ 02.37.32.16.14.

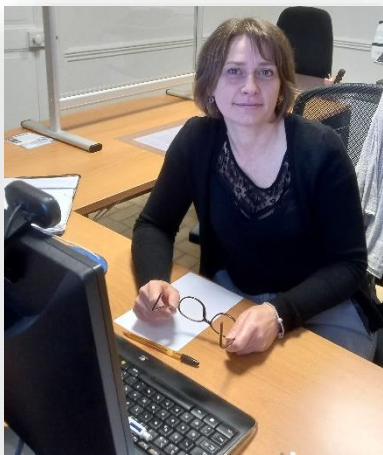
💻 mairie.guillonville@orange.fr
www.mairie-guillonville.fr

Secrétariat ouvert :

- Le lundi, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.
- Le jeudi, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. 30

Le personnel communal

Laetitia CHABOCHE
Agent d'accueil



Pascal COUTADEUR
Agent technique



Annie PERDEREAU
Secrétaire de Mairie



Informations communales

Les commissions communales

Budget-Finances :

Guillaume CAVAL – Benoît GUILLAUMIN – Morgan LE POUL – Martial MOREAU

Travaux – Bâtiments – Commission appel d'offres :

Christophe LE CAPITAIN – Morgan LE POUL -

Cédric POULLAIN

Voirie – Chemins :

Corentin CHATEIGNIER – Benoît GUILLAUMIN -

Christophe LE CAPITAIN

Affaires sociales :

Morgan LE POUL – Laura MONTAROU-MOREAU – Géraldine SOLER

Accueil – Communication – Site internet :

Guillaume CAVAL – Martial MOREAU – Cédric POULLAIN – Géraldine SOLER



Salle polyvalente

Modalités de réservation de la salle polyvalente en mairie
Les tarifs et les disponibilités de la salle polyvalente peuvent être consultés sur le site de la mairie (www.mairie-guillonville.fr)

Tarifs salle polyvalente	Tarifs commune	Tarifs hors commune
Particulier – Week-end 2 jours	270 euros	500 euros
Particulier – 1 jour en semaine	170 euros	320 euros
Associations, entreprises / Week-end de 2 jours		320 euros
Associations, entreprises / 1 jour en semaine		170 euros

Cimetière – Concessions et Cavurnes

Au 1^{er} janvier 2024

Cimetière	
Concession de 30 ans	260 euros
Concession de 50 ans	450 euros
Espace cinéraire	
Cavurne – 30 ans	300 euros
Cavurne – 50 ans	500 euros



Tarif de l'eau – 2024

Abonnement	45 euros
Prix du m ³ d'eau hors taxes	1.40 euro

Informations communales



à vous de...

- ✓ Respecter les plantations, les pelouses, le matériel communal, l'aire de jeux. Ne pas jeter les mégots dans l'espace public.
- ✓ Ne pas gêner vos voisins entre 22 h. et 6 h. du matin.
- ✓ Déchets végétaux : ils doivent être déposés à la déchetterie.
- ✓ Gravats : tout dépôt sauvage est interdit sur le territoire communal.

Lutte contre le bruit

Nous vous informons des règles à suivre concernant le bruit, notamment l'article 3 de l'arrêté préfectoral du 19/07/1996, toujours en vigueur.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que :

- ◆ Les jours ouvrables de 8 h. 30 à 12 h. et de 14 h. 30 à 19 h. 30.
- ◆ Les samedis de 9 h. à 12 h. et de 15 h. à 19 h.
- ◆ Les dimanches et jours fériés de 10 h. à 12 h.



Les gestes citoyens

- ◆ En cas de neige ou de formation de verglas, le balayage des trottoirs doit être effectué par les propriétaires ou locataires, au droit de leur habitation.
- ◆ Les riverains doivent élaguer les arbres, arbustes et haies situés sur leur propriété en bordure de la voie publique ou la propriété d'autrui, de manière à ce qu'ils n'empiètent pas sur celles-ci.
- ◆ Le tri sélectif des déchets consiste à récupérer séparément les déchets selon leur nature afin de leur donner une seconde vie ; en recyclant, chacun de nous protège l'environnement.
- ◆ Nos amis les chiens : Une déclaration en mairie est obligatoire pour les chiens dangereux ; nous vous remercions également de veiller aux déjections et aux divagations de votre animal.

Recensement militaire



Dans les **trois mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire**, tous les jeunes français (garçons et filles) doivent se faire recenser à la **mairie de leur domicile**. Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense, et la **Journée Défense et Citoyenneté**. Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour se présenter aux concours et examens organisés par les autorités publiques.

Sont concernés pour 2024, les jeunes gens nés en 2008

Centre du Service National de Tours - ☎ 02 47 77 21 71
<http://www.majdc.fr> (inscription)

S'inscrire sur les listes électorales

⚠ Attention, **l'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique**. Lorsque vous emménagez sur la commune, vous devez passer en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile pour vous inscrire sur les listes électorales de la commune.

Il appartient à chacun de faire cette démarche et de s'assurer qu'il est bien inscrit sur les listes électorales de la commune.



A retenir :

Elections européennes le dimanche 9 juin 2024

Régler vos factures d'eau sur Internet

Une nouvelle offre de paiement appelée PayFiP est disponible sur la commune. Chaque usager qui le souhaite à désormais la possibilité de régler sa facture d'eau sur Internet et ainsi de choisir entre deux moyens de paiement :

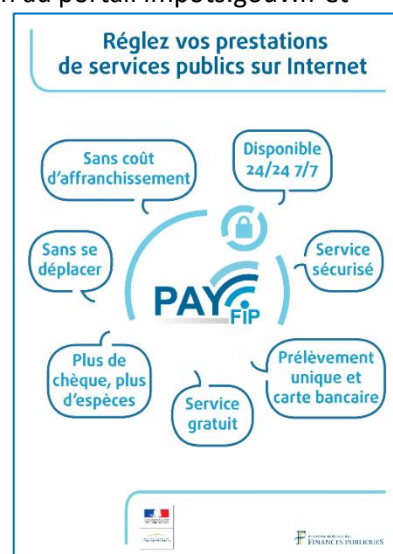
- **le paiement par carte bancaire**, avec saisie des informations relatives à la carte bancaire et validation du paiement
- une solution de **prélèvement unique** qui se fera en deux étapes :
 - authentification au moyen de son identifiant fiscal (identifiant de connexion au portail impots.gouv.fr et prochainement via FranceConnect);
 - puis exécution du virement en quelques clics : sélection du compte bancaire à débiter (après saisie de vos coordonnées bancaires lors de la première connexion) puis validation du mandat de prélèvement).

Dans les deux options énoncées, vous recevrez une confirmation de paiement par voie électronique.

La démarche

Vous trouverez ci-dessous les différentes étapes à suivre pour réaliser un paiement sur le site internet PayFiP :

1. Munissez-vous de votre Avis de Sommes à Payer, de votre carte bancaire ou, si vous souhaitez payer par prélèvement unique, de vos identifiants d'accès au site impots.gouv.fr ;
2. Rendez-vous sur le site indiqué sur la facture (site de la commune ou payfip.gouv.fr). Vous serez automatiquement orienté(e) vers le serveur de paiement sécurisé PayFiP, de la direction générale des Finances publiques ;
3. Choisissez votre mode de règlement afin de finaliser la transaction ;
4. Un courriel de confirmation vous sera envoyé à l'adresse mail que vous aurez saisie. Vous pouvez également enregistrer ou imprimer votre ticket de paiement directement depuis l'écran de confirmation du paiement.



Information utile !

Abeilles, guêpes, frelons...

① Apiculteur sur la commune :

Cédric POULLAIN - 6 bis rue du Soleil Levant – GAUBERT ☎ 02.37.99.35.66.

② Si vous êtes envahis par des guêpes ou des frelons :

- **Claude LAISNE** - Ld la Souris - 28160 DANGEAU ☎ 02.37.96.72.57.
- **VERDO28** – Neuwilliers 28140 LUMEAU ☎ 06.81.19.37.37.
- **ERADIK 45** - 14 rue de Villeneuve 45310 PATAY ☎ 06.27.69.72.57.





Créé le 20 décembre 1971, le Syndicat Intercommunal de Ramassage et du Traitement des Ordures Ménagères de la Région d'Artenay est composé de 40 communes appartenant à 3 communautés de communes.

La population desservie est de 28 089 habitants, en croissance, répartis sur 12 705 foyers. Le territoire couvre 719km². Le contexte est semi-rural à rural, avec une densité de 39,07 habitants au km².

En ce qui concerne Guillonville, la Communauté de Communes Coeur de Beauce regroupe 14 communes pour 4 772 habitants. En 2020, le tonnage total des différents flux (collecte ordures ménagères ou collecte de verre ou apport en déchetteries) s'élève à 16 877 tonnes soit 600,84 Kg/habitant.

Guillonville : Jour de collecte pour les deux poubelles au 1^{er} janvier 2024 : le lundi

LA RÈGLE : « TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT »

- ① C'est un emballage, c'est un papier = dans la poubelle jaune
- ② N'imbriguez pas les emballages les uns dans les autres
- ③ Inutile de les laver, uniquement bien les vider
- ④ Pas de sac, directement en vrac dans la poubelle jaune

Ma poubelle jaune en images à partir du 1^{er} janvier 2022



Poubelles jaunes : elles sont à commander directement par l'utilisateur auprès du SIRTOMRA. Il est possible de contacter le SIRTOMRA pour demander une poubelle plus grande ou pour signaler une réparation à réaliser sur une poubelle. Le SIRTOMRA déléguera un agent pour vous apporter la nouvelle poubelle ou pour effectuer la réparation.

Quelques rappels :

- Les dépôts sauvages sont formellement interdits sur le territoire communal.
- Un conteneur pour le verre est à votre disposition à Guillonville à proximité de la salle polyvalente et du stade.

Ne pas compiler les déchets.

Sacs obligatoires dans le conteneur d'ordures ménagères.

Ouverture des déchetteries :

- ✓ **ORGERES-EN-BEAUCE** : mardi et samedi de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 16 h. 30
+ du 1^{er} mai au 31 octobre : jeudi, de 13 h. 30 à 16 h. 30
- ✓ **PATAY** :
lundi et samedi de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. ;
jeudi de 13 h. à 17 h. ; vendredi de 14 h. à 17 h.
+ du 1^{er} mai au 31 octobre : jeudi, de 9 h. à 12 h.

Horaire des déchetteries								
	ARTENAY		PATAY		NEUVILLE-AUX-BOIS		ORGERES-EN-BEAUCE	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	9h - 12h	14h - 17h	9h - 12h	14h - 17h	9h - 12h	14h - 17h		
Mardi	9h - 12h				9h - 12h		9h - 12h	13h30 - 16h30
Mercredi								
Jeudi		13h - 17h	9h - 12h	13h - 17h	9h - 12h	14h - 17h		13h30 - 16h30
Vendredi		14h - 17h		14h - 17h		14h - 17h		
Samedi*	9h - 12h	14h - 17h	9h - 12h	14h - 17h	9h - 12h	14h - 17h	9h - 12h	13h30 - 16h30

* accueil réservé aux particuliers Ouverture supplémentaire l'été du 1^{er} mai au 31 octobre

Ouverture de la végétérie de SOUGY, Lieu-dit Trou aux lièvres (en face du circuit automobile) :

Les horaires de votre végétérie

⚠ Le déchargement doit être terminé à l'heure de fermeture

	Matin	Après-midi
Lundi	09h00 – 12h00	13h00 – 17h00
Mardi		
Mercredi		
Jeudi		14h00 – 17h00
Vendredi		
Samedi	09h00 – 12h00	13h00 – 17h00

Merci de respecter les instructions de l'agent de végétérie :

- Dépôt dans la limite de 2m3 par jour
- Accès interdit aux véhicules supérieurs à 3,5 tonnes
- Interdit de fumer
- Vider au plus près du mur

En savoir +

Fermée les jours fériés

Développement durable

Collecte des bouchons : En partenariat avec Laetitia CHAMARD, la commune de Guillonville s'est engagée dans la collecte de bouchons en plastique pour venir en aide aux personnes handicapées.

Un bac de réception est à votre disposition à la mairie et un second chez Laetitia CHAMARD à Gaubert (7 bis, rue des Champarts).



Zéro-phyto : Malgré le travail régulier de l'agent technique pour limiter la prolifération des mauvaises herbes dans le cimetière, nous vous demandons d'être tolérant car, en l'absence de traitement, il n'est plus possible d'obtenir les mêmes résultats qu'avant.

Optez pour un acte citoyen ! Aidez-nous à garder le cimetière propre en désherbant autour des tombes de vos chers disparus !

Piles usagées : un bac pour les piles usagées est à votre disposition en mairie.

Etat Civil

Les naissances

- Gioia DELACROIX, née le 22 décembre 2022
- Lylian MARTIN CRESPEAU, né le 28 décembre 2022
- Evan LEFEVRE VIARGUES, né le 3 janvier 2023
- Arthur BRUNEAU, né le 15 janvier 2023
- Maïna NGADIRAN, née le 4 mars 2023
- Eïvy AUBRY, née le 21 avril 2023
- Malvyna VIEIRA, née le 17 juin 2023
- Romane CASTANIER, née le 23 juillet 2023



Le mariage



- Mélanie BARON et Guillaume DUPARC, le 24 juin 2023

Noces de Diamant

≥ 60 ANS ≤



- Anniversaire de mariage de Guy et Emma MARCUARD – Mariés le 6 juillet 1963

Les décès

- Alphonsine CHENET née PIERS, décédée le 14 juin 2023

Personnes nées sur la commune :

- André SADORGE, décédé le 7 janvier 2023
- Guy BOURGEOIS, décédé le 8 avril 2023
- Michel CHAUSSIER, décédé le 17 mai 2023
- Michel BLIN, décédé le 14 octobre 2023
- Simone LE POUL, décédée le 21 octobre 2023



Le mot de la Gendarmerie

La lutte contre les cambriolages et les vols dans les véhicules (vols à la roulotte) est une mission prioritaire de la gendarmerie nationale. Ainsi, l'action de la gendarmerie menée sur le canton vise notamment à préserver vos biens.

La sécurité est l'affaire de tous. Une vigilance accrue de votre environnement permettrait de signaler, en temps réel, toute situation inhabituelle ou tout comportement suspect. Les cambriolages n'arrivent pas qu'aux autres.



PROTÉGEZ VOTRE DOMICILE ET VOTRE VÉHICULE

Votre aide peut se traduire par une meilleure protection de vos habitations. Pour cela, pensez à fermer à clés les portails d'accès de votre propriété et renforcez la protection des portes par un système adéquat et en bon état.

Dissimulez tout ce qui pourrait tenter un cambrioleur : sac à main, clés de voiture, bijoux et placez vos objets de valeur en lieu sûr.

N'utilisez pas les cachettes classiques et connues de tous : clés dans la boîte aux lettres ou sous le paillason.

Ne laissez pas d'indication mentionnant votre absence, et même si celle-ci est de courte durée, verrouillez portes et fenêtres.

Méfiez-vous des démarcheurs. Nous comptons sur vous pour nous signaler, immédiatement, de jour comme de nuit, tous comportements suspects en appelant le 17.

Protégez vos véhicules, en verrouillant systématiquement portières et fenêtres. N'y laissez aucun objet en évidence (GPS, clés, sac, téléphone portable). Même lors d'un arrêt de courte durée, enlevez les clés de contact et verrouillez les portières.

EN CAS D'ABSENCE DURABLE

Sachez également que nous pérennisons les opérations « **tranquillité vacances** », dont nombreux d'entre vous ont déjà bénéficié, et ce tout au long de l'année. Il vous suffit de vous présenter à notre unité afin de signaler votre absence ou de vous rendre sur le site internet « **service-public.fr** »

SI VOUS ÊTES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE

Prévenez sans attendre la brigade de gendarmerie d'**ORGERES EN BEAUCE** en composant **le 17** ou le **02 37 99 96 05**.

Avant l'arrivée de la gendarmerie : protégez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur (ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre).

De plus, si vous êtes témoin d'un événement inhabituel, ayez le réflexe de noter ce que vous apercevez et de nous contacter, **immédiatement en composant le 17**, pour nous communiquer vos informations.

SENIORS, POUR VOTRE SÉCURITÉ AYEZ LES BONS RÉFLEXES

Garder le contact avec des personnes qui pourraient vous aider en cas de difficultés.

- Téléphone à proximité (de nuit près de votre lit) avec les numéros utiles mémoriser
- Une lampe torche
- Il existe des sociétés de téléassistance, n'hésitez pas à faire appel à leurs services si besoin.

La dissuasion des cambrioleurs commence par une bonne protection de votre domicile

- Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur.
- Vous pouvez également équiper votre domicile d'un système d'alarme, demandez conseil à un spécialiste.

Attention aux démarchages en tout genre, démoussage des toits, isolation à 1 euro, pompe à chaleur, panneaux photo voltaïque, etc.

Soyez vigilants, en cas de doute, n'ouvrez pas votre domicile et appeler immédiatement le 17. Ne signez aucun document qui pourrait vous engager, demandez conseil à vos proches ou amis.

N'ayez pas peur de demander une pièce justificative de leur fonction, même si la personne est en uniforme (gendarme, policier, agent EDF, poste). En cas de doute composez le 17.

TOUTES CES INFORMATIONS SERONT PRESENTÉES DANS LES FLYERS QUE NOUS REMETTRONS EN MAIN PROPRE À VOTRE MAIRE.

MOT DU COMMANDANT DE COMMUNAUTÉ DE BRIGADES

Cette année a vu une baisse sensible des chiffres de la délinquance sur la commune de GUILLONVILLE. Ce qui n'est pas le cas de certaines autres communes dont la COB de BONNEVAL / ORGERES EN BEAUCE à la surveillance.

Aujourd'hui, les missions qui incombent à la Gendarmerie sont de plus en plus nombreuses. Les effectifs sont stables à 16 militaires pour la COB répartis comme suit : 11 militaires à BONNEVAL et 5 militaires à ORGERES. Nous avons la chance de compter dans nos rangs un grand nombre d'Officiers de Police Judiciaire assistés d'Agents de Police Judiciaire et de Volontaires qui sont tous d'un grand professionnalisme. Cela peut évoluer dans l'avenir au gré des mutations.

Mais la Gendarmerie est un service public de qualité ayant pour mission la protection des personnes et des biens. Comme Commandant d'unité, je mets tout en œuvre pour que cela reste le cas.

Les militaires de la COB de BONNEVAL/ORGERES EN BEAUCE sont à votre écoute. N'hésitez pas à les contacter même si vous pensez qu'il s'agit d'une question futile.

SECURITÉ ROUTIERE

La sécurité des biens et des personnes est l'affaire de tous, il en va de même sur les axes routiers. Soyez prudents en ce début d'année où les conditions météorologiques peuvent altérer les conditions de circulation. Nous déplorons encore trop d'accidents qui peuvent entraîner parfois des drames au sein des familles touchées.

DEVENIR RESERVISTE

Pourquoi ?

Devenir réserviste est l'occasion d'acquérir une nouvelle expérience valorisante. Vous serez amené à être au service des citoyens et des gendarmes que vous appuierez. Vous allez avoir des droits, mais surtout des devoirs. L'image que vous allez donner, sera celle de la Gendarmerie en général. Elle doit donc être exemplaire. De plus, vous serez immergé dans la Gendarmerie, non pas pour vos ambitions personnelles, mais pour aider et partager l'amour du métier de Gendarme.

Conditions d'admission

- Être de nationalité Française,
- Être âgé de 17 ans au moins et 40 ans au plus,
- Avoir satisfait aux obligations du service national, avoir suivi la JAPD ou la JDC,
- Être apte psychologiquement et de bonne moralité,
- Avoir une bonne aptitude physique,
- Avoir un BAC +2 (pour les candidatures officiers uniquement).

Inscription

Pour vous inscrire, il vous suffit de vous adresser à la gendarmerie la plus proche de chez vous et de demander à déposer un dossier pour être réserviste. Vous pouvez également demander à être contacté en remplissant ce formulaire sur **minot@ur.fr**

LA GENDARMERIE RECRUTE

Vous avez entre 18 et 36 ans. Vous pouvez faire carrière en qualité de sous-officier de gendarmerie ou de gendarme adjoint volontaire au sein d'une véritable entreprise à visage humain, au service des autres, au cœur de l'événement et la rencontre des techniques les plus modernes.

Titulaire d'un baccalauréat, jeunes filles et jeunes gens, la carrière de gendarme garantit en métropole, outre-mer ou à l'étranger un emploi stable, des possibilités de promotion ainsi qu'un très large éventail de métiers.

N'hésitez pas à vous renseigner ou vous inscrire via internet : <http://www.lagendarmerierecrute.fr>



Le Major LE GALL Frédéric
Commandant la communauté de brigades de BONNEVAL

Permis de construire, demandes préalables

Quelle autorisation demander pour quel type de travaux ?

Urbanisme : quelques règles à connaître !

Vous souhaitez construire une habitation, un garage, une dépendance, un abri de jardin, une piscine... ou réaliser une clôture ou tout autre aménagement ? votre projet est soumis à un document d'urbanisme.

En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis de construire, d'aménager ou une déclaration préalable de travaux. Avant de commencer les travaux, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme pour obtenir des informations sur le terrain faisant l'objet de travaux.



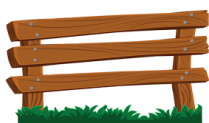
Je construis un abri de jardin

Quelle que soit la nature des matériaux utilisés avec ou sans fondations, votre projet de construction est soumis à déclaration préalable si la surface de plancher et l'emprise au sol est supérieure à 5 m² et jusqu'à 20 m² et à permis de construire si cette surface est supérieure à 20 m².

Je construis une piscine

Vous pouvez intégrer une piscine dans votre jardin sous réserve de respecter les règles de mitoyenneté. Au-delà d'une surface de 10 m² et en fonction des caractéristiques de la piscine (piscine hors-sol ou non, piscine avec abri ou non, construction d'un abri sur une piscine existante), une autorisation est nécessaire (déclaration préalable ou permis de construire).

Si vous êtes propriétaire d'une piscine privée à usage individuel ou collectif, vous devez installer un dispositif de sécurité afin de prévenir les risques de noyade, notamment de jeunes enfants.



Je construis une clôture

Tout propriétaire a la possibilité d'installer une clôture pour délimiter son terrain. Cette installation est toutefois encadrée.

Une déclaration préalable de travaux devra être déposée en mairie et il est nécessaire de respecter certaines règles vis-à-vis d'un terrain voisin ou d'une voie publique.

Une hauteur maximale peut vous être imposée tout comme l'utilisation de matériaux spécifiques ou le choix d'une couleur. Ces règles sont définies par le Plan Local d'Urbanisme ou les usages locaux applicables à la commune. Dans tous les cas, l'implantation de votre clôture ne devra pas nuire à vos voisins ni même empêcher un droit de passage.



Déposer mon permis de construire en ligne. C'est possible !

Depuis le 1^{er} novembre 2021, la commune de Guillonville est prête à recevoir vos demandes de permis de construire en ligne, gratuitement, de manière simple et plus rapide.

Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont accessibles en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée. **C'est le principe de la saisine par voie électronique (SVE).**

Au 1^{er} janvier 2022, la SVE s'applique également aux demandes d'autorisation d'urbanisme, avec l'obligation pour toutes les communes d'être en capacité de recevoir les permis de construire sous forme dématérialisée.

En collaboration avec le service instructeur d'ELI, Eure-et-Loir Ingénierie (Service du Conseil départemental en charge de l'instruction du droit des sols), la commune de Guillonville respecte cette obligation avec la mise en place du module Guichet unique (portail à la fois dédié aux particuliers et aux professionnels).

Les trois objectifs principaux à cette dématérialisation sont les suivants :

- Améliorer le service rendu à l'utilisateur avec plus de transparence et plus de fluidité
- Simplifier les procédures d'instruction des demandes : réduire les délais de transmission via une plateforme d'échanges dématérialisés entre les différents services concernés
- Optimiser la chaîne de traitement : meilleure traçabilité des dossiers et des pièces qui les constituent et une coordination facilitée entre les services

Dès aujourd'hui ...

Vous avez un projet de construction, d'aménagement ou de démolition ? Vous souhaitez faire une déclaration préalable de travaux ou demander un certificat d'urbanisme ?

Rendez-vous sur le module Guichet unique :

<https://ads.eurelien.fr/guichet-unique>

Pour ceux qui le souhaitent, les demandes sous format papier pourront toujours être déposées.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Beneficiaire : _____

Permis N° : _____

Délivré le : _____

Adresse de la mairie où le dossier est consultable : _____



Quelle autorisation demander pour quel type de travaux

Lexique
PC : permis de construire
DP : déclaration préalable

1 Parabole: > 1 m ² : DP	9 Terrasse non couverte de plain-pied (béton ou bois) Sans surélévation, quelle que soit la surface: aucune formalité Surélevée < 5 m ² : aucune formalité Surélevée < 40 m ² : DP Surélevée > 40 m ² : PC
2 Fenêtre de toit: Sans création de surface: DP Si création de surface de plancher: < 40 m ² : DP* > 40 m ² : PC*	10 Piscine: < 10 m ² , non couverte restant moins de 3 mois: aucune formalité < 100 m ² , non couverte: DP < 100 m ² , avec couverture de mois de 1,80 m de haut: DP > 100 m ² : PC
3 Panneau photovoltaïque: DP	11 Clôture: DP
4 Modification de toiture (tuiles): si remplacement identique: aucune formalité*	12 Portail: DP
5 Extensions, Espaces habitables supplémentaires, aménagement de combles: < 40 m ² : DP* + 40 m ² : PC*	13 Garage Si accolé à l'habitation: < 40 m ² : DP* > 40 m ² : PC* Si indépendant à l'habitation: < 20 m ² : DP > 20 m ² : PC
6 Véranda, terrasses couvertes: < 5 m ² : aucune formalité < 40 m ² : DP* > 40 m ² : PC*	14 Façades/Ravalement/Bardage: DP * si franchissement du seuil des 150m ² (superficie existante + superficie créée: PC avec recours architecte) (*1) sauf dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable classé, dans un site inscrit classé ou en instance de classement, sur un immeuble protégé: DP
7 Cabane, abri de jardin, appentis: < 5 m ² : aucune formalité < 20 m ² : DP > 20 m ² : PC	
8 Fenêtre, porte fenêtre: création, changement: DP Remplacement à l'identique: pas de formalité	

Guillonville et son blason

BLASON DE LA COMMUNE

	Blason	<i>Tiercé en pairle renversé : au 1^{er} d'azur à une croix huguenote d'argent, au 2^e d'argent à deux clefs de gueules passées en sautoir, au 3^e de sinople à trois épis de blé d'or - les tiges aboutées en pairle renversées et accostées de deux hérons essorant affrontés d'argent.</i>
	Détails	Adopté le 11 mai 2023.

En mai 2023, nous recevons en Mairie une proposition de création de blason pour la commune, émanant de Monsieur Jean-François Binon, passionné d'héraldique. Proposition est faite au Conseil Municipal, qui accepte.

Le Conseil débat sur le thème des éléments susceptibles d'apparaître dans notre blason. Le choix porte sur la croix Huguenote, les clés de Saint Pierre et trois épis de blé en forme d'éolienne - le vent et la Beauce - flanqués de deux hérons des bords de la Conie.

Monsieur BINON effectue les recherches et propose trois projets de blason. Le 11 mai 2023 le projet est soumis et approuvé par le Conseil Municipal.

Le langage des blasons utilise « dextre » pour désigner la droite et « senestre » pour désigner la gauche. Pour le chevalier qui porte l'écu, la gauche est bien à gauche. Mais, pour celui qui le regarde et se trouve en face de lui, c'est l'inverse : le côté gauche de l'écu est à sa droite.



L'héraldique est la science — ou plutôt l'art — des blasons

L'héraldique date du Moyen-Âge. Il s'agissait à l'origine de reconnaître, sur le champ de bataille, ou lors de joutes, les ennemis et les alliés.

Comme les soldats portaient le plus souvent des armures leur dissimulant le corps et le visage, ils ont pris l'habitude de montrer sur leurs boucliers et sur les bannières, des couleurs vives arrangées en dessins faciles à reconnaître.

L'**écu** est la pièce centrale des armoiries. Le **blason** est le dessin de ce qui est inscrit dans l'écu. Le **blasonnement** est la description du blason, régie selon des règles strictes permettant de reconstituer mentalement ou de dessiner les armoiries dans tous leurs détails. Le vocabulaire de l'héraldique est très précis, mais vaste et touffu.

Si les termes de « blasonner » et de « blasonnement » font l'unanimité quant à leur définition, les termes « blason », « armes », « écu » ou « armoiries » sont souvent employés les uns pour les autres, et pas toujours avec les mêmes limitations, aussi bien dans des ouvrages de vulgarisation que dans les travaux d'auteurs faisant autorité.

Le mot « blason » s'appliquait autrefois à un bouclier armorié, le fait de créer des armes ou d'en définir le contenu étant alors le verbe *blasonne* ou le nom *blasonnement*. Depuis le début du XIX^e siècle, le terme *blason* désigne la définition verbale ou écrite d'armes, et, par extension, l'art (le savoir-faire) ou même la science des armoiries.

- Les « armoiries » (mot toujours au pluriel) sont ce qui est représenté graphiquement sur un objet armorié (au minimum l'écu). Les armoiries comprennent l'ensemble de la panoplie formée par l'écu, qui désigne le sujet, et ses ornements extérieurs éventuels (support, couronne, collier d'ordre...), qui disent quelque chose sur ce sujet. Certains ornements extérieurs, les cimiers (ornement qui forme la cime d'un casque) font quasiment partie des armes et leur sont donc systématiquement associés. Certains sont arbitraires ou fantaisistes comme les lambrequins, symboles allégoriques ou votifs. Mais la plupart sont la représentation héraldique de titres, de charges ou de dignités : ils sont alors attribués officiellement et peuvent varier suivant l'état du titulaire à un instant donné.
- « L'écu » est l'élément central et principal des armoiries. C'est le support privilégié sur lequel sont représentées les armes. Cependant, plusieurs armes peuvent être représentées sur un même écu, sans nécessairement représenter une personne unique : ce peut être l'union de deux armes représentant un mariage, ou la superposition de nombreuses armes. Un écu représente donc des armes, ou une alliance d'armes. Dans tous les cas, l'écu délimite graphiquement le sujet dont parle la composition et est suffisant pour identifier des armes ou une alliance.

NOTRE PAYS : LA FRANCE EST LE SEUL PAYS AU MONDE À NE PAS AVOIR D'ARMOIRIES

• Un blason par commune

- Les armoiries n'ont jamais été réservées à la seule noblesse.
- Très tôt, certains roturiers se sont dotés d'un blason (un dessin est plus facile à reconnaître pour ceux qui ne savent pas lire).
- Finalement, des corporations professionnelles, des communautés religieuses, des villages et des villes ont « porté des armes » spécifiques pour marquer leur originalité et leur identité.
- Dès l'époque que l'on appelle « Moyen-Âge », de nombreuses villes et même d'humbles villages, se sont singularisés par un blason. Il rappelle une origine féodale, un fait historique, la personnalité du seigneur local...
- **Mars 1808** : Le droit aux armoiries est restauré par l'Empereur Napoléon 1^{er} pour la noblesse qu'il crée.
- **1814 puis 1830** : Rétablissement de l'ancienne noblesse tout en maintenant la noblesse d'Empire. En même temps, validation de l'héraldique pour tous, mais les Français sont restés récalcitrants à ces images symboliques qu'ils pensent liées et réservées aux seuls nobles.

**Rassembler sous la même « bannière » des gens venus d'horizons différents,
les jeunes et les moins jeunes, les anciens et les nouveaux,
pour que dans la connaissance et le respect d'autrui,
vive un village uni, exemplaire et fier de l'être.**

Sources : Wikipédia – François de Dartel

Nos investissements communaux

*Installation de 2 défibrillateurs,
l'un dans la cour de la Mairie, accessible à tous les habitants de la commune,
l'autre à la Salle Polyvalente*



*Installation de surpresseurs aux deux châteaux d'eau
afin d'augmenter la pression chez l'habitant*



Coup de Projecteur sur...

La fête de l'Agriculture 2023 Dimanche 17 septembre

La traditionnelle Fête de l'Agriculture d'Eure-et-Loir, organisée par les Jeunes Agriculteurs 28 était de retour le dimanche 17 septembre. Après Amilly en 2021 et les Terres de Jim à Outarville en 2022, c'est à Guillonville que l'événement a posé ses valises.



Chaque année, cette manifestation rassemble les agriculteurs de la zone, les professionnels du secteur agricole, les curieux et les habitués !

Au programme : courses de Moiss'Batt'Cross, marché du terroir, métiers de l'agriculture et animations pour les enfants

Près de 4500 personnes se sont déplacées pour participer à la fête !



Flash-back sur l'année 2023

7 janvier : Cérémonie des vœux



Cérémonie du 8 Mai 2023



Fête du 14 juillet !



Et le vainqueur est ? la commune de Fontenay-sur-Conie !

2^{ème} : Commune de Nottonville

3^{ème} : Commune de Poupry

4^{ème} : Commune de Guillonville

5^{ème} : Commune de Baigneaux

9 août 2023

*Clément Rocherieux, guillonvillois,
Médaille de Bronze aux Championnats du Monde de BMX
à Glasgow*



Repas des aînés, dimanche 10 septembre

Cette année, deux couples de doyens ont été mis à l'honneur, sur les 46 invités présents :

Arlette et Michel GLAIN



Marie-Paule et Michel LEGENDRE



Petite anecdote : les deux messieurs sont nés le même mois et la même année, en avril 1931 ! Leurs épouses sont elles aussi nées la même année, en 1935, mais à un mois d'intervalle !

Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour un nouveau repas le dimanche 15 septembre 2024 !
Nous vous encourageons vivement à y participer !



*Samedi 7 octobre
Inauguration du distributeur de fruits, légumes et produits régionaux
« Le Panier d'Ile » à Guillonville*

*Mardi 17 octobre : Visite du parc éolien,
par une classe de première du lycée agricole de la Brosse Auxerre
(Yonne- Bourgogne) à la découverte de notre région.*



Cérémonie du 11 novembre 2023



« Le 11 novembre 1923, cela fait cinq ans déjà que, dans la clairière de Rethondes, le maréchal Foch a apposé sa signature sur la convention d'armistice.

Le 11 novembre 1923, cela fait cinq ans que les blessures cicatrisent lentement. Sur les visages des gueules cassées. Dans le cœur des veuves. Dans la solitude des orphelins. Devant les tombes ouvertes pour un fils ou un père. Au pied des monuments aux morts dont s'est couvert le pays. Les Français sont devenus des sentinelles de l'oubli.



Le 11 novembre n'est plus seulement une date. C'est devenu le rassemblement de tous les Français.

Le 11 novembre est dédié à tous ceux qui sont tombés pour défendre notre Nation, notre liberté, nos valeurs, sur notre sol comme en opération extérieure. Ils ont des droits sur nous, comme nous avons des devoirs à leur égard. Alors portons lucidement leur héritage. Car c'est en honorant leur sacrifice que se construit l'avenir de notre Nation, sans jamais douter de notre capacité à nous relever des plus grands périls. »

Extrait du Manifeste du Ministre des Armées Sébastien LECORNU et de la Ministre des Anciens Combattants Patricia MIRALLES

Samedi 2 décembre, installation et décoration du sapin par le Comité d'Animation et les enfants ! Merci à eux !



Les associations



Comité d'Animation de Guillonville

L'équipe du Comité d'Animation de Guillonville vous présente ses meilleurs vœux à l'occasion de la nouvelle année. Que l'an 2024 apporte à tous Santé, Joie, Bonheur et Travail !

Les membres du Comité remercient toutes les personnes qui ont apporté leur aide et leur soutien lors des diverses manifestations pendant l'année qui vient de s'écouler. Les propositions et les idées innovantes sont les bienvenues !

Je vous remercie pleinement d'avoir contribué à faire vivre notre village.

Pour rejoindre notre équipe dynamique et active, qui participe pleinement à la vie du village, nous vous donnons rendez-vous à l'une de nos manifestations !

Calendrier 2024 des manifestations :

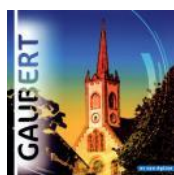
- 02 février : assemblée générale
- 11 février : chaloupée
- 09 mars : soirée moules-frites
- 30 mars : chasse à l'œuf
- 26 mai : vide-greniers
- 1^{er} juin : fête des voisins
- 14 juillet : fête nationale & jeux
- 21 juillet : marche des blés (randonnée pédestre)
- 14 septembre : pétanque
- 26 octobre : soirée Halloween
- 23 novembre : soirée Beaujolais
- Décembre : ateliers de Noël

Le comité se réserve le droit de modifier les dates.

Bonne année à tous,

Yann,

Pour l'équipe du comité d'animation



Association culturelle de Gaubert

L'association culturelle protestante de Gaubert est au service de tous les habitants de la commune de Guillonville et au-delà. Elle a pour but de créer des liens et d'offrir des temps de convivialité autour d'activités socioculturelles.

Au cours de l'année 2023, nous organiserons des ateliers créatifs, des ateliers culinaires, des rencontres thématiques autour d'un repas ou d'un apéritif (notamment à la Causerie), la traditionnelle fête de Noël et encore d'autres activités ! Renseignements au **06 67 67 32 36** ou sur le site templedegaubert.fr



L'Association Astronomique Antarès

Comme chaque année depuis 35 ans, l'association organise la « **Nuit des Étoiles** ».

En 2023, nous avons programmé deux manifestations sous ce label. Celle de Voves, le 11 août, a été annulée pour cause météo. Heureusement, le lendemain, celle de Guillonville s'est déroulée dans de bonnes conditions.

En juillet, nous avons animé avec succès à Orgères l'opération « **On the Moon again** » avec le soutien de la municipalité d'Orgères.

En octobre, à la salle polyvalente de Guillonville, la manifestation « **Jour de la Nuit** » n'a pas reçu le succès espéré.

En 2024, deux nuits des étoiles sont au programme : le 9 août à Voves et le 10 août à Guillonville.

Nos réunions sont toujours bimensuelles, en salle ou sur le terrain en fonction de la météo.



23 juin 2023 à Orgères en Beauce



12 août 2023 à Guillonville

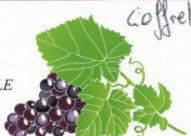
Bonne et heureuse année 2024 à tous

Martial MOREAU

Président de l'Association Antarès – Internet : www.astroantares.fr

PHILIPPE BAUNÉ
VINS - VINS FINS - ALCOOLS - BIÈRES ET TIREUSES
BOISSONS GAZEUSES ET MINÉRALES

Coffrets Cadeaux

LIVRAISON À DOMICILE  DÉPÔT VENTE

12, Place Saint-Privat - 45130 ÉPIEDS-EN-BEAUCE
Tél. 02 38 74 20 05
e-mail : baune.boissons@orange.fr - Site : www.baune-boissons.com

Fleuriste

Floramine

2, rue des 3 Maillets - 45310 PATAY
02 38 75 73 18 - fleuriste-et-fleurs.com

par  



Association locale ADMR d'ORGERES-EN-BEAUCE
 ☎ 02.37.35.17.14. / ✉ contact@fed28.admr.org
www.fede28.admr.org

Au cœur de l'économie sociale et solidaire depuis 1945, l'ADMR est le premier réseau associatif national de services à la personne.

La mission de l'ADMR est de **permettre aux familles et aux personnes de vivre bien chez elles de la naissance à la fin de vie, en proposant une large gamme de prestations et de services :**



Aide à domicile, aide à la toilette, aide aux repas, aide aux courses, aide au lever et au coucher



Transport accompagné

Livraison de repas

www.livraison-repas-admr28.fr



Téléassistance classique pour le domicile

Téléassistance mobile avec géolocalisation pour les seniors actifs

www.teleassistance-admr28.fr



Entretien du logement, Entretien du linge

Services d'aide aux familles



L'association est animée par une équipe de bénévoles proches de ceux qui font appel à eux, et emploie du personnel salarié qui réalise les interventions auprès des personnes aidées.



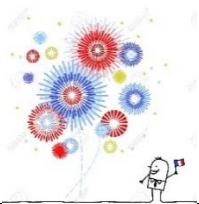
L'ADMR recherche de nouveaux bénévoles pour

- Visiter les personnes âgées et isolées ;
- Aider au fonctionnement de l'association.

Si vous souhaitez donner un peu de votre temps, contactez-nous !



Calendrier prévisionnel des manifestations 2024

Janvier	6	Vœux du Maire
Février	2	Assemblée Générale Comité d'Animation
	11	Chaloupée
Mars 	9	Soirée moules frites 
	30	Chasse à l'œuf
Mai	26	
Juin	1	
Juillet 	14	Fête Nationale Jeux au stade
	21	Randonnée pédestre 
Août 	9	Nuit des Etoiles à VOVES
	10	Nuit des Etoiles à GUILLONVILLE 
Septembre	14	Pétanque 
	15	Repas des aînés 
Octobre	26	Soirée HALLOWEEN
Novembre	23	Soirée BEAUJOLAIS



Informations pratiques

Assistantes maternelles agréées



Evelyne CAVAL
28140 GUILLONVILLE
☎ 02.37.32.13.77.

Joëlle MAHUET
28140 PRUNEVILLE
☎ 06.15.48.01.50.

Cultes

Eglise Saint-Pierre de GUILLONVILLE
16 rue Roger-Gommier 28150 VOVES
☎ 02.37.99.09.85. / 06.16.97.48.91.
Permanences paroissiales : mercredi et samedi
Catherine AIDAT : ☎ 02.37.99.76.67.
paroisse.orgeres@orange.fr

Eglise Evangélique Libre de GAUBERT
Pasteur : Christian HUY
☎ 02.37.32.16.33.
Culte tous les dimanches à 10 h.30
www.templedegaubert.fr

Artisans



Artisan Peintre

AB Peintre
Alexandre BAUDOIN
28140 PRUNEVILLE
☎ 06.84.94.46.88.
AB.PEINTURE28@GMAIL.COM

Mécanicien à domicile

Thomas AMBROIX
3 rue de Villecerne
28140 GUILLONVILLE
☎ 06.30.63.63.51.

Plomberie/Chauffage

Cédric POUILLAIN
28140 GAUBERT
☎ 02.37.99.35.66.
cedric.poullain@hotmail.fr



Electricité

Sébélec
28140 BOURNEVILLE
☎ 02.37.32.15.86.

Fruits et légumes frais

LE PANIER D'ILO
Rue de Villecerne 28140 GUILLONVILLE
☎ 06.18.62.15.86. - lepanierdilo@gmail.com

Studio de création graphique

Manon HEBERT
28140 PRUNEVILLE
Création de sites internet, cartes de visite, flyers, faire-part
☎ 06.33.54.34.40. - mh.graphism@gmail.com



Producteurs locaux



Asperges & Poulets

Alain et Corentin CHATEIGNER
28140 PRUNEVILLE
☎ 06.07.23.69.69.

Oeufs

Julie BRIANT
28140 BOURNEVILLE
☎ 06.26.69.01.14.

Pommes de terre

Ail, oignons, échalotes
Vincent BRUNEAU
28140 GAUBERT

Hébergement

Les gîtes « Entre Terre et Ciel »



Situés au 7 rue des Champarts à GAUBERT, les gîtes « L'Ami-temps », « L'Escale » et « La Pause » sont à votre disposition pour accueillir vos proches ou vos amis à l'occasion de rencontres familiales, de mariages, anniversaires, etc., dans les environs.

Location au week-end ou à la semaine.
Capacité de 4 à 6 personnes selon le gîte.



Pour tout renseignement, contacter Géraldine SOLER au 06.63.56.56.55.

www.gitesentreterreetciel.com

Bureau et agences postales



2 Rue de l'Arsenal
28140 ORGERES-EN-BEAUCE

Ouverture :

Lundi : 9h.-12h.
Mardi : 9 h.-12 h.
Mercredi : 9h.-12 h./13h.30-17h.30
Jeudi : 9h.-12 h.
Vendredi : 9h.-12 h./14 h.-18h.

20 rue Chanzy
28140 TERMINIERS

Ouverture :

Lundi : 13h45-16h30
Mardi : 9h-12h / 13h45-16h30
Mercredi : 9h-12h / 13h45-16h30
Jeudi : 13h45-16h30
Vendredi : 9h-12h / 13h45-16h30

8 rue Coquillet
45310 PATAY

Ouverture :

Lundi : 9 h.30 – 12 h.
Mardi : 9 h.30 – 12 h.
Mercredi : 9 h.30 – 12 h.
Jeudi : 9 h.30 – 12 h.
Vendredi : 9 h.30 – 12 h.
Samedi : 10 h. – 12 h.

Les marchés

Lundi matin : BONNEVAL

Mardi matin : VOVES

Mardi après-midi : PATAY

Mercredi matin : JANVILLE-EN-BEAUCE

Mercredi : BROU

Jeudi matin : ARTENAY

Jeudi journée : CHATEAUDUN, place du 18 octobre

Vendredi matin : SANCHEVILLE

Samedi matin : ORGERES-EN-BEAUCE et CHATEAUDUN, place de la Liberté



Espace Seniors Info-Services

Services du Conseil Départemental d'Eure-et-Loir

3 place Cap de la Madeleine 28200 CHATEAUDUN

☎ 02.37.94.05.93. – Courriel : mda.pays-dunois@mda28.fr

(Aide à Domicile, aide financière, perte d'autonomie, recherche d'un établissement, écoute, accompagnement, ...)



Médiathèque intercommunale

2 rue de l'Arsenal 28140 ORGERES EN BEAUCE

☎ 02.37.99.97.92. / Courriel : mediathequeorgeres@coeurdebeauce.fr



La médiathèque comprend :

- un espace adulte et un espace jeunesse
- une ludothèque : possibilité pour les adhérents d'emprunter des jeux de société parmi plus de 70 références !
- 2 postes informatiques et 1 Ipad à disposition
- 2 liseuses disponibles au prêt.

Tarif unique : 5 €

Carte famille proposée pour 10 €

La médiathèque accueille les classes une fois par mois (prêts de livres et animations/lectures), ainsi que le Relais des Assistantes Maternelles (bébés-lecteurs) et les enfants des accueils périscolaires.

Le fonds de la médiathèque : ouvrages adultes et jeunesse ; documentaires, romans, albums, BD, livres en gros caractères, CD (sur réservation), DVD et une quinzaine de périodiques différents à disposition.

Acquisitions de nouveaux ouvrages très régulièrement.



5 Place de Beauce 28140 ORGERES EN BEAUCE

☎ 02.37.99.75.58. - www.tourismecoeurdebeauce.fr

Courriel : info@tourismecoeurdebeauce.fr

Facebook : /Maison-du-Tourisme-Cœur-de-Beauce



Animations - Expositions – Boutique sur place et boutique en ligne de produits « made in Beauce »
Location de vélos



PEPINIERISTE - HORTICULTEUR



**VENTE DIRECTE
AUX SERRES DE
PRODUCTION**

(Au particulier et professionnel)

Du lundi au samedi 9h à 12h et de 14h à 18h

Route de Douy La Varenne Ferron

06 08 09 22 89 28200 LA CHAPELLE DU NOYER

Facebook : sarl le bonheur au jardin (A 1 km du centre E.Leclerc)

TAXI

DOLORES BEAUCE TAXI

06 08 37 13 75

beauce.taxi@orange.fr

18 rue de la Mairie
28140 GERMIGNONVILLE



Urgence & Santé

Gendarmerie	17
SAMU	15
POMPIERS	18 (112 depuis un portable)
Centre anti-poison	
ANGERS	02 41 48 21 21
PARIS	01 40 05 48 48
Centres Hospitaliers	
CHARTRES	02 37 30 30 30
CHATEAUDUN	02 37 44 40 40
ORLEANS LA SOURCE CHRO	02 38 51 44 44
SARAN – ORELANCE	02 38 79 60 00
SOS MAINS	02 38 79 61 99

Drogues infos-service	0 800 23 13 13
SIDA info-service	0 800 840 800
SOS Alcool	02 47 5 77 08
Allo enfance maltraitée	119

Ambulances

- **Les Ambulances de Beauce**
13, Faubourg Blavetin PATAY
☎ 02.38.75.77.77.
- **ORGERES Ambulance**
ZA du Champ Belon ORGERES-EN-BEAUCE
☎ 02.37.99.84.38.

Médecins généralistes

- Dr Serge NAVIAUX – Maison médicale ORGERES - ☎ 02.37.99.85.15.
- Dr Sothirith ENG – 22 place Jeanne d'Arc PATAY - ☎ 02.38.80.81.37.
- Dr Tiphaine PERTUET – Maison médicale PATAY - ☎ 02.38.65.40.28.
- Dr François LE MAOU – 5 rue des Monts TERMINIERS - ☎ 02.37.32.16.69.

Laboratoire d'analyses médicales

23 Grande Rue 45310 PATAY
☎ 02.38.75.70.49.

Ouvert du lundi au samedi,
de 7 h.30 à 12 h.

Prise de sang sans rendez-vous

Maison médicale Orgères-en-Beauce

- Infirmières libérales : Catherine PAROU, Jeanne CLATOT, Cécile CROSNIER, Laura FAIVRE - ☎ 02.37.99.72.80
- Kinésithérapeute : Lauriane MONTAUDON - ☎ 07.66.52.21.47.
- Pédicure Podologue : Mélanie LACHON - ☎ 06.63.52.44.34.
- Psychologue : Caroline MOREL - ☎ 06.45.43.15.95.
- Ostéopathe : Eve COUASSE - ☎ 07.68.82.84.46.
- Orthophoniste : Aurore EVRARD - ☎ 07.69.12.51.24.



Pharmacies

Pharmacie VENOT

37 rue Nationale
ORGERES-EN-BEAUCE
☎ 02.37.99.71.30.

Pharmacie de la Halle

6 place de la Halle
PATAY
☎ 02.38.80.81.09

Urgences Pharmacie : 3237

Maison médicale Patay

- Infirmières libérales : Mesdames HALLOUIN, RIVIERE, THION, GADONNA
☎ 02.38.75.73.93 / 06.08.51.07.47.
- Cabinet Dentaire PISLARIU - ☎ 02.38.80.81.55.
- Pédicure : Fabienne LEGALL - ☎ 02.38.80.94.28.
- Psychologue : Frédérique MARAQUIN - ☎ 06.08.22.70.06.
- Kinésithérapeute : Frédéric GOUSTOUR – Corinne JENY - ☎ 02.38.75.72.54.
- Sage-femme (gynécologie) : Christine GOBLET - ☎ 07.82.30.32.80.

Naturopathe

Véronique MONTI
Maison des Associations
66 rue Nationale
28140 ORGERES-EN-BEAUCE
☎ 07.68.90.84.81.

<https://natureinterieure.com>

Ehpad

- EHPAD Texier Gallas – 2 rue Texier Gallas 28140 ORGERES-EN-BEAUCE
☎ 02.37.99.76.64.
- Résidence Jeanne d'Arc – 2 place Maurice Violette 28310 JANVILLE-EN-BEAUCE
☎ 02.37.90.00.54.
- Résidence Trianon – 30 rue Trianon 45310 PATAY
☎ 02.38.21.12.00.
- EHPAD Texier Gallas – 25 rue Jules Langlois 28150 VOVES
☎ 02.37.99.00.98.

Soins Infirmiers à Domicile

SSIAD ADMR
8 rue du Haut Chemin
28150 YMONVILLE
☎ 02.37.32.21.30.

CPTS

Vous pensez avoir une infection urinaire?

ça me brûle quand je fais pipi et j'y vais souvent

Parlez en à votre **PHARMACIEN (NE)** ou votre **INFIRMIER(E)**

La délivrance d'antibiotiques, *après un entretien avec le professionnel*, est possible

PROTOCOLE NATIONAL réservé aux femmes entre 16 et 65 ans

Suivez nos actions

CPTS

Vous êtes malade mais vous n'avez pas de médecin ou ce dernier est indisponible

APPEL AU SAMU 15

VOTRE PHARMACIEN, INFIRMIER, SECRÉTARIAT MÉDICAL, KINÉ...

CPTS SUD28

RDV AVEC LE MÉDECIN D'ASTREINTE DU JOUR

DANS UN DELAI DE 48H JOURS OUVRÉS

SUIVEZ LES ACTIONS DE LA CPTS SUD28

FERME DES ARCHES

Gommiers, 28140 TERMINIERS
02 37 32 11 31
contact@fermedesarches.com

Ferme des Arches

Rejoignez-nous!

fermedesarches.com

Votre nature y prend goût!

BOUCHERIE CHARCUTERIE

TRAITEUR Fabien MICHAUX

68, Rue Nationale - 28140 ORGÈRES-EN-BEAUCE

Tél. 02 37 99 71 41

Du Mardi au Dimanche

RC CHARTRES : 451 000 723

THERMOFLO ÉNERGIE

FLORENT BILLARD

06 88 57 78 64
02 37 32 12 30
florent@tfe45.fr

333 RUE DES POINTES
45410 SOUGY

CHAUFFAGE FIOUL / GAZ
CLIMATISATION / POMPE A CHALEUR
PLOMBERIE / SALLE DE BAIN
ADOUCCISSEUR

thélem assurances

Hadrien BONDONNEAU
Agent Général d'Assurances

21 place de la Halle
45 310 PATAY

27 rue Nationale
28 140 ORGÈRES EN BEAUCE

Tél. : 02 38 80 80 49
Fax : 02 38 80 92 73
patay@thelem-assurances.fr

Tél. : 02 37 99 71 28
Fax : 02 37 99 70 02
orgeres.en.beauce@thelem-assurances.fr

N°ORIAS : 08 040 469 www.orias.fr / Soumis à l'ACPR - 61 rue Talbott, 75007 Paris

DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL

Hommes et femmes : 50-74 ANS

Un test de recherche de sang dans les selles, simple, fiable, à réaliser chez soi pour les personnes sans facteur de risque pour ce cancer. Lorsque le test est positif (4 % des cas), une coloscopie est nécessaire pour identifier la cause du saignement.

LE CANCER COLORECTAL SE GUÉRIT DANS 9 CAS SUR 10 S'IL EST PRIS EN CHARGE PRÉCOCEMENT.

DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN

Femmes : 50-74 ANS

Une mammographie (radio des seins) à réaliser dans un cabinet d'imagerie médicale tous les 2 ans. Liste des cabinets d'imagerie sur notre site Internet www.depistage-cancer.fr/centre.

LE CANCER DU SEIN EST LE CANCER LE PLUS FRÉQUENT. AVEC UNE SURVEILLANCE RÉGULIÈRE, LES CHANCES DE GUÉRISON SONT MEILLEURES.

DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

Femmes : 25-65 ANS

L'examen recommandé est un prélèvement cervico-utérin («frottis»).

□ De 25 à 29 ans, un dépistage tous les 3 ans (après 2 dépistages normaux à 1 an d'intervalle).

□ De 30 à 65 ans, un dépistage tous les 5 ans (si le précédent dépistage après 30 ans est négatif).

□ Où peut-on faire son dépistage sans ordonnance ? Chez un gynécologue, un médecin généraliste, une sage-femme.

LE CANCER DU COL DE L'UTÉRUS PEUT ÊTRE ÉVITÉ GRÂCE AU DÉPISTAGE.

OÙ OBTENIR VOTRE KIT DE DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL ?



Retirez-le à l'occasion d'une consultation (médecin généraliste, gynécologue, gastro-entérologue)



Muni de votre n° d'invitation, commandez-le gratuitement en ligne sur monkit.depistage-colorectal.fr



Retirez-le gratuitement auprès de votre pharmacien.

LA MAMMOGRAPHIE DE DÉPISTAGE, COMMENT ÇA SE PASSE ?



Vidéo expliquant le déroulement du dépistage.



BON À SAVOIR

Les papillomavirus (HPV) sont des virus sexuellement transmissibles pouvant être à l'origine de certains cancers tels que les cancers du col de l'utérus, les cancers de la sphère ORL ou encore les cancers de l'anus, du vagin, de la vulve ou du pénis.

La vaccination contre les HPV s'est révélée être un moyen de protection efficace contre ces infections et donc diminue le risque de développement des cancers.

Elle est recommandée entre 11 et 14 ans avec un rattrapage possible jusqu'à 19 ans pour les filles et les garçons.

Parlez-en avec un professionnel de santé.

LA PARTICIPATION AUX PROGRAMMES DE DÉPISTAGE (2021-2022)

(nombre de personnes dépistées / nombre de personnes invitées)

Région Centre Val-de Loire → 35,8 %

Département de l'Eure-et-Loir → 33,1 %

Canton des Villages Vovéens → 36 %

Région Centre Val-de Loire → 53,5 %

Département de l'Eure-et-Loir → 49,6 %

Canton des Villages Vovéens → 54,2 %

PARLEZ-EN À VOS PROCHES !

DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL

« LE DÉPISTAGE M'A SAUVÉ LA VIE. »

JEAN, 62 ANS

RETIREZ ICI VOTRE TEST



De 50 à 74 ans, le dépistage du cancer colorectal est recommandé tous les 2 ans.

COMMENT AVOIR ACCÈS AU DÉPISTAGE ?

En fonction de votre âge, vous recevez régulièrement par courrier une invitation pour les 3 programmes de dépistage, pris en charge à 100% par l'Assurance maladie. Ces invitations vous permettent de contacter le professionnel de santé de votre choix pour la réalisation de ces examens.

Après 74 ans pour le dépistage du cancer du sein et colorectal ou après 65 ans pour le dépistage du cancer du col de l'utérus, vous ne recevez plus les invitations. Vous pouvez continuer les examens de dépistage après discussion avec votre médecin.

NOUS CONTACTER :

CRCDC - Antenne 28
6 rue Blaise Pascal
Technopolis 2 - Bât A
28000 CHARTRES

Sein : 02.37.31.32.66
Col de l'utérus : 02.47.47.98.94
Colon : 02.35.54.74.02
contact.28@depistage-cancer.fr

□ Depistagedescancers.CVL
□ www.depistage-cancer.fr/centre

Le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers (CRCDC) organise le dépistage du cancer colorectal, du cancer du sein et du cancer du col de l'utérus en lien avec les organismes d'Assurance maladie.

LE DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN

“ À PARTIR DE 50 ANS, FAITES-VOUS DÉPISTER TOUS LES 2 ANS, VOUS VOUS EN REMERCIEREZ ”

LE DÉPISTAGE, ÇA SERT À QUOI ?

Le dépistage permet de détecter tôt une éventuelle anomalie ou un cancer, avant l'apparition de symptômes. Cette détection précoce augmente les chances de guérison : elle permet à 99 femmes sur 100 d'être en vie 5 ans après le diagnostic. Par ailleurs, les cancers détectés à un stade précoce nécessitent, en général, des traitements moins lourds et moins agressifs, avec moins de séquelles.

Le dépistage des cancers du sein repose sur une mammographie (radiographie des seins), associée à un examen clinique des seins (observation et palpation). Éventuellement, d'autres examens peuvent être nécessaires (par exemple une échographie, une radiographie complémentaire).

BON À SAVOIR

Avec votre invitation, dont la durée de validité est de 2 ans, vous pouvez réaliser votre mammographie dans le centre de radiologie de votre choix même hors de la région Centre-Val de Loire.

Il suffit de vérifier auprès du CRCDC que le centre de radiologie choisi est bien agréé au dépistage organisé du cancer du sein !

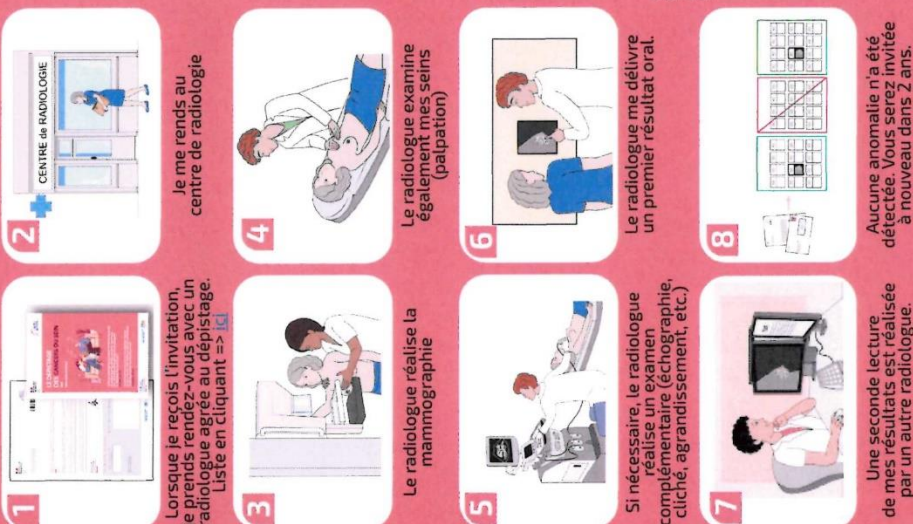
Retrouvez la liste des Centres Régionaux de Coordination des Dépistages des Cancers (CRCDC) sur e-cancer.fr

INFO PRATIQUE

La mammographie de dépistage organisé est prise en charge à 100% par votre régime d'assurance maladie, sans avance de frais.

**PLUS UN CANCER DU SEIN EST DÉTECTÉ TÔT,
MIEUX IL SE SOIGNE ET SE GUÉRIT**

MON PARCOURS DE DÉPISTAGE



Si une anomalie a été détectée, d'autres examens pourront être nécessaires.



Vidéo expliquant la réalisation de la mammographie

TESTEZ VOS CONNAISSANCES



Le cancer du sein est le 2^e cancer le plus fréquent chez la femme ?
Vrai ☐ Faux ☒

Réponse : FAUX (avec près de 59 000 nouveaux cas estimés chaque année en France, le cancer du sein est le cancer le plus fréquent chez la femme, devant le cancer colorectal et le cancer du poumon).

Comment dépiste-t-on le cancer du sein ?
Prise de sang ☐ Palpation ☐ Radiographie des seins ☐

Réponse : Radiographie des seins (cet examen est très efficace car il permet de repérer des lésions de très petite taille).

À partir de 50 ans, à quelle fréquence est-il recommandé de réaliser une mammographie de dépistage ?
Tous les 6 mois ☐ Tous les ans ☐ Tous les 2 ans ☐

Réponse : Tous les 2 ans (la mammographie de dépistage est recommandée tous les 2 ans pour les femmes ayant entre 50 et 74 ans).

Le cancer du sein se manifeste par une douleur au niveau de la poitrine ?
Vrai ☐ Faux ☐

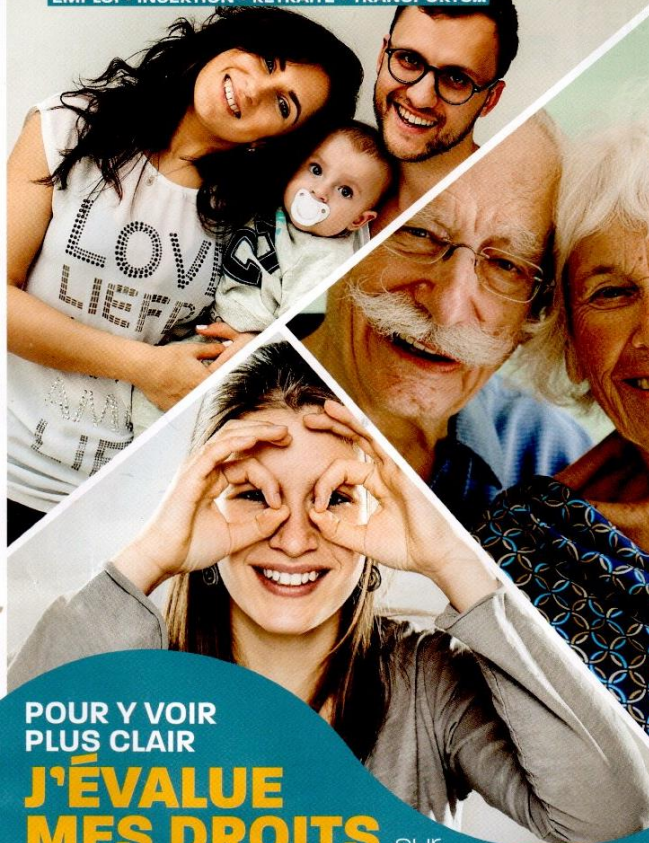
Réponse : Faux (dans la plupart des cas, le cancer du sein ne génère pas de douleur)

Quelles habitudes peuvent diminuer le risque de développer un cancer ?
Faire de l'exercice physique régulièrement ☐
Arrêter le tabac ☐
Boire 2 verres de vin rouge par jour ☐

Réponses : «Faire de l'exercice physique régulièrement» et «Arrêter le tabac».

CRCDC - Antenne 28
6 rue Blaise Pascal - Technopolis 2 - Bât A
28000 CHARTRES
Secrétariat dépistage du cancer du sein :
02 37 31 32 66 / contact.28@depistage-cancer.fr
www.depistage-cancer.fr

FAMILLE • ENFANCE • LOGEMENT • SANTÉ • AUTONOMIE
EMPLOI • INSERTION • RETRAITE • TRANSPORTS...



POUR Y VOIR PLUS CLAIR
J'ÉVALUE MES DROITS SUR

MES
AIDES
28.FR*

PRÉFET
D'EURE-
ET-LOIR
Liberté
Égalité
Fraternité

* www.mesaides28.fr est un outil de simulation. Si vous êtes éligible à un device, vous pouvez effectuer vos démarches de demande auprès de l'organisme.

MES
AIDES
28.FR

UN SITE INTERNET SIMPLE D'UTILISATION

Mesaidés28 regroupe tout l'éventail des aides et dispositifs existants (locaux et nationaux) du Conseil départemental d'Eure-et-Loir et de ses partenaires.

Complet, le site s'adresse à **tous les Euréliens** : familles, personnes seules, personnes à la recherche d'un emploi, jeunes, retraités, personnes en situation de handicap...

Mesaidés28 propose une **navigation simple** qui s'organise autour de **DEUX CHOIX DE RECHERCHE** :

UN SIMULATEUR DE DROITS,

via un questionnaire de situation personnelle :

• je renseigne **ma situation** (familiale, logement, ressources...),

• à l'issue du questionnaire, Mesaidés28 recense la **liste des aides locales et nationales auxquelles je peux prétendre** et donne l'ensemble des informations sur les lieux d'accueil au plus proche de chez moi pour en faire la demande.

UNE RECHERCHE DU BON INTERLOCUTEUR,

en fonction des thématiques souhaitées et selon sa commune :

• je sélectionne **le champ qui m'intéresse** (logement, difficultés financières, transport, emploi insertion, etc.) et je renseigne **ma commune**

• le site me renvoie vers **l'interlocuteur dédié**, au plus proche de chez moi.

à savoir



Mesaidés28 regroupe également les informations pratiques de chaque partenaire (adresse, contacts, horaires d'ouverture).

Pour les personnes n'ayant pas d'ordinateur à disposition ou souhaitant être accompagnées dans leurs recherches : **LES CONSEILLERS NUMÉRIQUES DU DÉPARTEMENT SONT À VOTRE DISPOSITION.**

Renseignements :
02 37 20 10 06 ou
conseillers-numeriques@eurelien.fr

PRÉFET
D'EURE-
ET-LOIR
Liberté
Égalité
Fraternité

Eure-et-Loir
Le Département

L'ADIL 45-28 VOUS INFORME

DÉMARCHAGE ET ARNAQUES !

BON À SAVOIR...

→ Le démarchage téléphonique sur la rénovation énergétique est **strictement interdit** depuis la loi du 24 juillet 2020.

→ En aucun cas, l'État, les collectivités locales (Région, Département, mairie), l'ADEME, l'Anah et bien-sûr l'ADIL ne démarchent directement les particuliers. Une personne qui vous dit être envoyée par l'une de ces institutions doit immédiatement être suspecte !

Les bons réflexes à avoir :

→ Ne communiquez jamais de données personnelles comme votre identifiant fiscal ou vos coordonnées bancaires...

→ Méfiez-vous d'une entreprise qui réalise un devis sans avoir visité votre logement.



ATTENTION aussi aux courriers malveillants qui peuvent paraître officiels.

ATTENTION enfin aux sites internet qui semblent être des sites institutionnels mais qui sont bien des sites commerciaux.



CONSEIL GRATUIT,
NEUTRE ET
PERSONNALISÉ

Si vous avez le moindre doute sur un site, un courrier, un appel téléphonique contactez-nous :

L'Agence d'information sur le Logement (ADIL)
du Loiret et d'Eure-et-Loir -
Espace Conseil France Rénov'

02 38 62 47 07

adil

Eure-et-Loir
Le Département

VENTE ou LOCATION

De votre MAISON ou APPARTEMENT

Ferme ou Bâtiment public ou Commerce*

Obligation d'établir un

DIAGNOSTIC IMMOBILIER

DPE

Plomb

Amiante

Electricité

Mesurage

Ernm

Gaz

Etat des lieux - Bail



06 88 22 45 54

info@audiagext.com

sas Audiagext

Thierry PAUTOT

15 rue de Cerqueux

45130 EPIEDS en BEAUCE

Accessibilité handicapé - Sécurité incendie - Diag. avant travaux*

Logement vide ou meublé RCS818925414capital5000€

PERMANENCES DE L'ANTENNE MAISON FRANCE SERVICES 2 RUE DE L'ARSENAL 28140 ORGÈRES-EN-BEAUCE

Accueil ouvert :

Les mardi et jeudi, de 9 h. à 12 h. et de 13 h.30 à 17 h.

☎ 07 84 90 65 19 - ✉ antennes.franceservices@coeurdebeauce.fr

MILOS (MISSION LOCALE DE CHÂTEAUDUN)

www.milos28.fr

Permanences : 2^{ème} et 4^{ème} mardi du mois sur rendez-vous au 02.37.94.05.05.

ASSISTANTE SOCIALE

Permanences : le mardi, de 9 h. à 12 h. sur rendez-vous au 02.37.44.55.50.

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

Permanences : le jeudi de 13 h.30 à 17 h. sur rendez-vous au 06.46.08.09.59.

SOLHA

Permanence le 1^{er} mercredi des mois pairs, de 10 h. à 12 h. sur rendez-vous au 02.37.20.08.58.

DDFIP

Le mardi matin pendant les campagnes d'avis et sur rendez-vous toute l'année (Prise de RDV sur le site internet www.impots.gouv.fr)

SECOURS CATHOLIQUE

Permanences les 1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois, de 10 h. à 12 h. (Maison des associations, en face de la Communauté de Communes)

LES RESTOS DU COEUR

Le mardi, de 13 h.30 à 16 h. (local municipal à côté de la Mairie)

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Sur rendez-vous le 1^{er} vendredi matin du mois (Monsieur PARENT – 06.77.71.89.33.)

ASSOCIATION LES 3R – SOLUTION DE MOBILITE POUR LES PUBLICS EN INSERTION

3^{ème} jeudi des mois pairs

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES - TRESORERIE 14 RUE DE LA MADELEINE 28200 CHATEAUDUN

Accueil ouvert :

Du lundi au vendredi, de 8 h.30 à 12 h.30, avec ou sans rendez-vous

☎ 02.37.44.79.00.



VOUS INFORMER

sur l'ensemble des aides (subventions, primes, prêts...)

VOUS CONSEILLER

visites à domicile, préconisations de travaux, chiffrage, analyse des devis...

ETABLIR UN PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

prenant en compte vos capacités de financement, vos prêts éventuels, et toutes les subventions possibles

CONSTITUER VOTRE DOSSIER

de demande de subvention et l'adresser aux organismes compétents, suivre les paiements et versements des aides

gratuitement et sans engagement

Lors des permanences mensuelles d'information (sauf en août)

au sein des Maisons France Services sur RDV

les mois pairs

février, avril, juin, octobre, décembre

le 1er mercredi, à Orgères-en-Beauce

de 10h à 12h - 2 rue de l'Arsenal

le 3ème mercredi, aux Villages Vovéens

de 10h à 12h - 4 rue Texier Gallas

les mois impairs

janvier, mars, mai, juillet, septembre, novembre

le 3ème mercredi, à Janville-en-Beauce

de 10h à 12h - ZA de l'Ermitage

et ponctuellement dans les autres communes

En contactant directement l'opérateur

SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Agence EURE-ET-LOIR

02 37 20 08 58

contact28@solihha.fr

www.solihha-normandie-seine.fr

En saisissant votre demande sur le site :

monprojet.anah.gouv.fr



DES AIDES POUR RENOVER VOTRE LOGEMENT

avec l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat



- Conseils gratuits
- Assistance technique
- Dossiers de subvention
- Accompagnement personnalisé

Renseignez-vous dès maintenant !

Animée par :

SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

NORMANDIE SEINE
Eure / Eure-et-Loir

Agence nationale de l'habitat
Anah



En partenariat avec :

Agence nationale de l'habitat
Anah

L'OPERATION HABITAT, C'EST :

UNE ACTION A L'INITIATIVE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES COEUR DE BEAUCE

DES AIDES INCITATIVES EN FAVEUR DE LA REALISATION DE TRAVAUX D'AMELIORATION DE L'HABITAT

UN ACCOMPAGNEMENT COMPLET ET GRATUIT PROPOSE PAR SOLiHA, EQUIPE DE CONSEIL ET D'ANIMATION

LES OBJECTIFS DE L'OPERATION

- Réduire les dépenses d'énergie, améliorer le confort
- Améliorer la performance énergétique des logements
- Adapter les logements à la perte d'autonomie
- Favoriser le maintien à domicile
- Rénover les logements très dégradés et lutter contre l'habitat insalubre
- Améliorer et développer le parc locatif privé à loyers modérés
- Résorber l'habitat vacant

AMELIORER VOTRE RESIDENCE PRINCIPALE

Des subventions sous conditions de ressources, et en fonction de la nature du projet

Conditions : Logements de plus de 15 ans
Résidences principales privées

Aides financières : ANAH, Communauté de Communes Cœur de Beauce, Caisses de retraite, Conseil Départemental d'Eure-et-Loir

Informations complémentaires sur les aides fiscales et primes : Ma Prime Rénov', Certificats d'Economie d'Energie, selon dispositifs en vigueur

RENOVER UN LOGEMENT LOCATIF

Des subventions pour les logements conventionnés, et en fonction de la localisation du projet et des travaux

Conditions : Logements de plus de 15 ans
Loyers modérés pendant 9 ans
Logements décentés
Critères de performance énergétique

Aides financières et fiscales : ANAH, Communauté de Communes Cœur de Beauce, primes complémentaires, dispositifs de défiscalisation

Gestion locative : Agence Immobilière Sociale SOLiHA-AIS CVL



Le programme Habiter Mieux

un coup de pouce pour vos travaux de rénovation énergétique...

Bénéficiez d'une prime supplémentaire pour vos travaux liés à une rénovation énergétique performante

Le territoire concerné

La Communauté de Communes Cœur de Beauce



QUELS TRAVAUX ?

Rénovation thermique
isolation, chauffage, menuiseries, ventilation

Adaptation et accessibilité
salle de bain, WC, cheminements, unités de vie...

Gros travaux de réhabilitation
tous corps d'état



GUILLONVILLE

